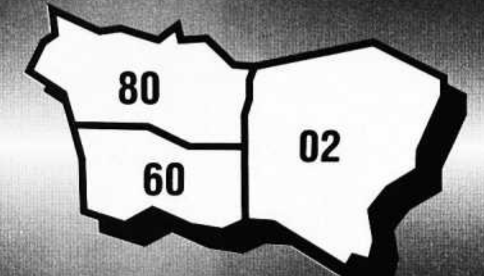
9 L P 38 - 9 - 94005243



SRPV PICARDIE

GRANDES CULTURES

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
Imprimerie SRPV : Directeur Gérant B. MATHON ISSN 0757 6609 CPPAP 1823AD

Bulletin technique N°23
du 22 septembre 1994

COLZA	*- Observez vos cuvettes jaunes.*
BETTERAVE SUCRIERE	*- Maladies : sauf exceptions, ne plus intervenir.*
MAIS	*- Prospection Pyrale en cours.*
CEREALES	*-Analyses de sol Mouche grise en cours.*
	- Infos désherbage.

COLZA

Stade : levée à B3 (3 feuilles vraies).
Rappel : consultez le bulletin n° 22 du 07/09/94 pour les conseils généraux.

RAVAGEURS :

Peu de captures en cuvettes jaunes. A noter :

Grosse Altise :
Quelques morsures d'Altises observées en parcelles, mais l'activité de ce ravageur reste faible. Une capture en cuvette jaune effectuée dans le Noyonnais. Les températures basses défavorisent ce ravageur .

RAPPEL DES SEUILS DE TRAITEMENT :
3 pieds sur 10 avec morsures jusqu'au stade B2 (2 feuilles vraies du colza) ; 20 à 30 captures cumulées en cuvette après le stade B2. Les parcelles précoces ayant atteint le stade B2 ne nécessitent plus de traitement.

Tenthrède de la rave :
Une quinzaine d'adultes piégés dans le Chaunois : ceux sont les derniers vols d'adultes pour l'année (hyménoptère globuleux de 8 mm de long et de couleur orange). Les jeunes larves occasionnent le même type de morsures sur feuilles que les Altises: elles sont translucides, avec une tête noire et globuleuse.

NOS CONSEILS :
Ce ravageur est peu présent et a une faible incidence dans la région. Une intervention peut parfois être justifiée sur les larves, à l'apparition des premières morsures.

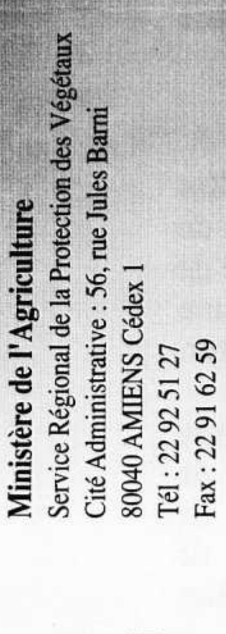
Limaces :
Les conditions climatiques de printemps et actuelles favorisent beaucoup les limaces. Des traitements ont été nécessaires un peu partout sur la région. Observez vos pièges, et intervenez dès les premiers dégâts, jusqu'au stade 2 - 3 feuilles. Se reporter à la notice « Ravageurs » (bulletin n° 22) pour les produits à utiliser.

RAPPEL :
Les dégâts étant souvent souterrains (disparition des plantules), nous rappelons que l'utilisation de pièges est indispensable pour observer l'importance des attaques. L'activité du ravageur est par ailleurs d'autant plus facilitée que le sol présente de nombreux interstices (pierres, mottes, pailles enfouies, etc.).

BETTERAVE

MALADIES :

L'Oidium reste la maladie la plus inquiétante. Des betteraves totalement recouvertes de mycélium blanc ont été observées. La Cercosporiose est toujours là. Ramulariose et Rouille sont discrètes.


Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux
Cité Administrative : 56, rue Jules Barni
80040 AMIENS Cédex 1
Tél : 22 92 51 27
Fax : 22 91 62 59



Toute reproduction même partielle
est soumise à notre autorisation

P82

NOS CONSEILS :
La majorité des parcelles ne nécessitent plus de deuxième traitement (délai de 45 jours avant récolte). Toutefois, dans certains cas, les protections fongicides ont perdu en efficacité (recolonisation précoce parfois 15 à 20 jours après le dernier fongicide polyvalent). Dans ces cas, pour des arrachages prévus fin octobre, une réintervention avec une triazole peut être envisagée.

MAIS

☙ PYRALE :

Nos prospections Pyrale ont débuté mi-septembre, pour cartographier le risque et ainsi permettre de déclencher les traitements Pyrale 1995 dans les meilleures conditions. Nous remercions ceux qui ont répondu à notre appel (bulletin n° 22) : les résultats des parcelles visitées leur seront fournis.

Cette année, nous sollicitons votre concours pour affiner notre travail, notamment sur les secteurs de « Chaumont en Vexin » et « Sud d'Amiens ».

L'intérêt de votre participation sera double :
1 - mieux cerner les zones à risques de la région,
2 - connaître le risque Pyrale sur votre exploitation.

Comment procéder ?
1 - Choisissez au hasard 4 lots de 10 pieds consécutifs dans votre parcelle, en évitant les bordures (total de 40 pieds).
2 - Observez attentivement chaque pied, en l'effeuillant si nécessaire, pour déterminer le nombre d'entre-eux qui présentent des symptômes d'attaques (canes perforées, cassées, sciures, etc.). Vous aurez ainsi une estimation du nombre de Pyrales par pied (exemple : 30 pieds sur 40 avec symptômes = 75 % des pieds touchés = 0.75 chenille par pied).

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir les renseignements obtenus à : « S.R.P.V., Enquête Pyrale, 56 rue J. Barni, 80000 AMIENS », en indiquant la date d'observation, la variété, « traité Pyrale » ou « non traité », la commune, le département, le nom de l'exploitant, le numéro de téléphone, le nombre de pieds touchés (pour 40 pieds observés).

CEREALES

☙ RAVAGEURS :

Mouche grise :
Nos prospections ont eu lieu et nos prélèvements sont en cours d'analyse. Les résultats vous seront fournis dès que possible.

☙ DESHERBAGE

Plus que jamais, et notamment avec les phénomènes « jachère » et « travail simplifié du sol », le désherbage doit être une donnée raisonnée et bien maîtrisée. Commencez dès aujourd'hui à préparer votre stratégie désherbage 1994-1995, sans oublier de consulter votre dépliant ITCF-INRA-SPV « Herbicides Céréales 1994 » (bulletin n°6 du 30/03/94).

Un bon désherbage doit répondre à deux objectifs :
1 - à court terme, empêcher les adventices d'entrer en concurrence avec votre prochaine culture,
2 - à moyen et long terme, ne pas laisser les adventices grainer, et ainsi salir vos parcelles (les graines de nombreuses espèces peuvent se conserver jusqu'à plusieurs dizaines d'années dans le sol).

Le désherbage précoce d'automne :
Il peut être effectué soit en pré-levée, soit en post-levée. Il permet de limiter la concurrence précoce de certaines adventices et une meilleure efficacité du deuxième passage de sortie hiver, s'il y a lieu, pour la flore la plus difficile à détruire (Vulpin notamment).
Remarque : un désherbage précoce fait dans de bonnes conditions, procure la meilleure rentabilité économique (source ITCF).

Le désherbage précoce de pré-levée :
Cette technique peut être envisagée en parcelles dont l'accès est difficile de l'automne à la sortie de l'hiver. Le traitement herbicide doit être effectué de préférence au moment du semis ; il suppose une bonne connaissance du type de flore, pour éviter, tant que faire se peut, de traiter à l'aveugle.
Les doses d'emploi des herbicides de pré-levée (racinaires) offrent peu de souplesse. Elles ne peuvent être modulées qu'en fonction du type de sol (attention, les produits racinaires perdent de leur efficacité en sol argileux, car les argiles bloquent une partie des matières actives).

(suite au prochain Numéro...)